



Paris, le 7 mars 2014

Le Préfet, Délégué interministériel pour l'hébergement  
et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées

Monsieur le président,

Dans le cadre du pilotage du programme « Un chez soi d'abord », la Dihal organise les 23 et 24 octobre prochain un colloque européen au Sénat portant sur le thème : « **Le programme « Un chez-soi d'abord » : quels enseignements et recommandations ?** ».

Débuté en avril 2011, cette expérimentation vise à proposer dans 4 sites (métropole Lilloise, Marseille, Toulouse, Paris) un accès direct et rapide au logement moyennant un accompagnement médico-social intensif pour des personnes vivant à la rue, souffrant de troubles psychiques sévères et d'addiction. Ce programme est une des mesures du Plan Pluriannuel de lutte contre la pauvreté.

L'objectif du colloque est d'enrichir les politiques publiques à partir d'une réflexion large (tenant compte de toutes les parties prenantes mais aussi d'une mise en perspective internationale) autour des premiers enseignements de l'expérimentation (stabilité dans le logement des locataires, efficacité de l'accompagnement médico-social, décroisement global dans les territoires, nouvelles pratiques collaboratives entre les champs de la psychiatrie, du social, de l'addictologie et du logement...). Le colloque tendra à proposer des recommandations aux décideurs et acteurs de terrain.

En vue de la préparation de ce colloque, j'ai souhaité constituer un comité d'organisation auquel je vous propose de participer. La première réunion de ce comité aura lieu le :

**Lundi 7 avril 2014 à 14h30 à la DIHAL  
244 boulevard Saint-Germain - Paris 7ème**

Je vous remercie d'y participer ou de vous faire représenter, et de confirmer votre présence ou celle de votre représentant.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain REGNIER

Monsieur Philippe GUERARD  
Président d'ADVOCACY France